Virgo-Maria.org

CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX
http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?
Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?
Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?
Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?
Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de *Pontificalis Romani* INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?
A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?
Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?
Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)

dimanche 21 septembre 2008
Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site http://www.virgo-maria.org/.

Benoît XVI-Ratzinger réhabilite les Templiers condamnés par le Pape Clément V






Le 7 novembre 2007, au Vatican, en se basant sur les travaux de Barbara Frale, Mgr Sergio Pagano prétend que le Pape Clément V avait lavé les Templiers de toute accusation d'hérésie.

Après le premier acte de Benoît XVI-Ratzinger présentant ses excuses à une organisation allemande de Templiers de Postdam en novembre 2005, nous assistons désormais à une nouvelle entreprise de réhabilitation.



Réhabilitation des templiers par l'abbé Ratzinger - Journal de Potsdam – Nouvelles régionales du 8.11.2005 - *Message CSI du 26 novembre 2005*

« Lire ce texte parut visiblement difficile à Bernd Schwenteck qui passe généralement pour si peu impressionnable. Lorsque le Grand Maître en vint au passage le plus important de la lettre du Vatican, il perdit un court moment l'usage de la parole. Ce n'est pas tous les jours que l'on **reçoit des excuses de l'Église catholique pour des événements qui datent de près de 700 ans.** Dans le cadre de la fête d'investiture qui a eu lieu samedi soir dans l'église St Pierre et St Paul, Schwenteck **annonça la décision de Benoît XVI de s'excuser pour les torts commis par Clément V envers l'ordre des Templiers et d'accorder le droit à l'ordre successeur, intitulé SOMET, de porter à nouveau le nom de Templiers.** «***Dans le registre des associations, nous figurerons donc à présent sous le nom d'Ordre international des Templiers***» se réjouit vivement Schwenteck face au MAZ. «***A présent nous sommes les seuls, qui disposons de la bénédiction papale, car, depuis les jours où l'ordre des Templiers a été dissous, nous pouvons jeter un regard rétrospectif sur une existence continue***». Traduction de l'article par CSI – 26 novembre 2005[1]

Deux ans plus tard, **en 2007, utilisant les travaux d'une universitaire, Barbara Frale,** dans une ancienne salle du Synode des Évêques, **le Préfet des Archives secrètes, Mgr Sergio Pagano, vient d'éditer un ouvrage extrêmement luxueux, publié par les éditions *Scrinium*, dans la collection « *Exemplaria Praetiosa* » des Archives secrètes du Vatican, tiré à 799 exemplaires seulement (dont un est réservé au Pape), vendu 5.900 euros, et déjà pratiquement épuisé par des commandes venues du monde entier dans une édition de luxe, à des prix inabordables**.

Le responsable du Vatican affirme que le **Pape Clément V aurait secrètement absous les Templiers et les aurait lavé de toute hérésie.**

Étant donné le prix et la rareté des documents (en édition très limitée), il sera très difficile de vérifier les affirmations des responsables du Vatican, **et encore moins de faire expertiser l'authenticité des documents prétendument *découverts* récemment.**

Nous pouvons néanmoins relever la très grande faiblesse de la preuve rendue ainsi volontairement confidentielle, comme la parfaite cohérence de cette remise en cause d'une décision de l'Église sous Clément V avec le triomphe contemporain des loges maçonniques templières et Rose+Croix.

Le Figaro commente :

« Hier, ***les Archives secrètes du Vatican et la maison d'édition Scrinium ont présenté en grande pompe le Processus contra Templarios, une luxueuse publication en fac-similé des actes du procès*** *de ces chevaliers et religieux pas comme les autres. Templiers et Vatican : ce cocktail a réveillé tous les fantasmes. Et tout avait été fait pour remplir* ***l'ancienne salle du synode du palais du Vatican - d'ordinaire réservée aux cardinaux - où se déroulait cet événement****. Les étroits couloirs débouchant dans une haute salle médiévale voûtée de briques semblaient plonger au cœur des plus grands secrets des papes. Effet garanti.* ***Les caméras du monde entier se pressaient pour filmer les faux manuscrits, plus vrais que nature, qui leur étaient enfin livrés****. »*

« Les actes de leur procès conservés au Vatican sont épluchés par les historiens depuis le début du XXe siècle. ***Un document leur a longtemps échappé, car sa description dans un inventaire du XVIIIe siècle était peu engageante. Il y a sept ans, Barbara Frale, attachée aux Archives secrètes, a donc exhumé cet original des interrogatoires conduits en 1308, à Chinon, par trois cardinaux envoyés par le pape. Les Templiers emprisonnés leur avouèrent avoir « craché à côté » du crucifix et avoir renié le Christ verbalement « mais pas de cœur »****. Repentis, ils furent absous et auraient dû être libérés. »*[2]

[1] http://www.virgo-maria.org/Archives-CSI/2005/node-2005 htm
[2] http://www.lefigaro fr/reportage/20071026.FIG000000066_quand_le_vatican_se_met_a_vendre_les_templiers html

Et Wikipedia expose le travail de Barbara Frale : [3]

> *« **Le parchemin de Chinon est un document historique rendu récemment célèbre par la découverte du Docteur Barbara Frale, puisqu'il tendrait à prouver qu'en 1308, le pape Clément V a secrètement absous le dernier maître des Templiers, Jacques de Molay**, et les autres responsables de l'Ordre du Temple, des accusations que l'Inquisition médiévale avait formulées à leur encontre. ».*

Selon le journal « Le Soir » :

> *« **Grâce au Parchemin de Chinon** (dont un extraordinaire **fac- similé** se trouve au cœur du luxueux livre-coffret) et à une série d'autres documents du* Processus Contra Templarios*, **on apprend que le pape Clément V avait non seulement levé l'accusation d'hérésie mais qu'il avait tout fait pour tenter de sauver les Templiers**. »*[4]

Comment comprendre, avec un peu de recul, une telle réhabilitation effectuée à grand renfort de publicité, servie par une édition de luxe, et couverte à son de trompes par les medias ?

Rappelons le schéma d'une troisième guerre mondiale envisagée dès les années 1870, dans les lettres – aujourd'hui célèbres – adressées d'Amérique à Guiseppe Mazzini à Londres par le fameux 33éme ⁂ Albert Pike, **à partir d'un affrontement général suscité entre "*La Chrétienté*" et "*l'Islam*" en vue d'un épuisement mutuel**.

Rapprochons ce projet de la '*Nouvelle Croisade*" annoncée publiquement avec insistance par Bush lui-même.

A la lumière de ces deux faits, il apparaît dès lors **TRES IMPORTANT DU POINT DE VUE "*CATHOLIQUE*" OFFICIEL de "*réhabiliter*" au préalable - en le présentant comme une victime très catholique** et sainte des intrigues historiques - **l'"*Ordre des Chevaliers du Temple*", Ordre militaire catholique qui fut le fer de lance des premières croisades en Terre Sainte contre l'Islam.**

Depuis la première "***résurgence***" alléguée des ordres "***templiers***" maçonniques au XVIIIème siècle (Graf Von Hund), et leur affiliation au Rite écossais "rectifié" RER de Willermoz, et aux martinistes illuminés lucifériens, intimement liés aux loges illuministes lucifériennes britanniques et à la High Church britannique, qui essaimeront en une foule de loges illuminées rituelles se déclarant "*templières*" (de l'OTO : *Ordo Templi Orientis* du sataniste Crowley et du Cardinal Rampolla affilié, jusqu'à l'AMORC et le récent Ordre du Temple Solaire de di Mambro), **toutes les branches de la maçonnerie ont fait de la "*réhabilitation*" des templiers et de la "*condamnation*" de la Royauté française en la personne du Roi Philippe IV le Bel, et de la Papauté catholique en la personne de Clément de Got, Pape sous le nom de Clément V, leur cheval de bataille permanent, les revendiquant comme leur ascendance spirituelle et mystique**.

Une variante de cette thèse consiste désormais à présenter Clément V comme une '***victime***' de Philippe Le Bel, mais le schéma de défense des Templiers reste le même.

En somme, **grâce à ce parchemin historique, que l'on aurait prétendument retrouvé très opportunément, et dont on nous affirme qu'il serait authentique et qu'il ne s'agirait nullement d'un faux habilement confectionné** par des experts – **alors que l'on ignore s'il a bien été expertisé contradictoirement par un comité d'experts professionnels indépendants, et si il aurait été expertisé par des professionnels indépendants, où et quand cette expertise aurait eu lieu, et par quels experts, et quel serait leur rapport d'expertise** – **l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI fait ainsi présenter officiellement au monde entier le Pape Clément V de la Sainte Église préconciliaire, comme un homme sans aucun scrupule qui aurait été le complice actif du Roi de France criminel Philippe le Bel, ou comme un abominable lâche, qui aurait laissé criminellement et sans rien dire, pliant sous le chantage de ce dernier, les templiers qu'il aurait su personnellement être innocents des crimes dont ils étaient accusés, aller à leurs supplices ou à leurs prisons**.

---

[3] http://fr.wikipedia.org/wiki/Parchemin_de_Chinon

[4] http://www.lesoir.be/culture/livres/livres-processus-contro-2007-10-26-557509.shtml



<u>Le rite d'initiation au 30ème degré ou "*Chevalier Kadosh*", grade dite "*de vengeance*"</u>, du rite maçonnique britannique écossais ancien et accepté REAA comporte en particulier <u>le fait pour l'impétrant de poignarder un "*mannequin*" couronné représentant le Roi Philippe le Bel, et un second "*mannequin*" coiffé de la tiare papale représentant le Pape Clément V</u>.



Chevalier du R.E.R.

Des ordres templiers maçonniques pullulent aujourd'hui dans les élites mondialistes anglo-saxonnes : ainsi par exemple l'ancien Président des États-Unis, Bill Clinton, n'hésite pas à célébrer publiquement les mérites d'un ordre maçonnique templier dont il est membre dès sa jeunesse, avant même d'avoir bénéficié des bourses "*Rhodes+Scholars*" : **l'** ***"ordre de De Molay"***.

<u>Tous ces ordres maçonniques "templiers" sont des sociétés secrètes illuminées lucifériennes très liées aux loges britannique illuminées "*Rose+Croix*"</u> fréquentées par l'élite anglo-saxonne mondialiste (telle que le fut en son temps la Société britannique de la *Golden Dawn*).

Cette "*réhabilitation*" actuelle par Ratzinger - <u>qui ne saurait rien ignorer de tout cela</u> - en dit très long <u>sur les allégeances de ce personnage plein d'intrigues</u>, l'un des "*pères*" les plus efficaces du Concile Vatican II, ainsi que <u>sur le programme réel de son "*pontificat*"</u>.



Des symboles Templiers sur les armes de Ratzinger-Benoît XVI ?

Le blason '*pontifical*' de l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI serait-il templier ? Il comporte[5] :

- 5 croix templières,
- les couleurs du Beaucéant : noire et blanche ou rouge et or, il pourrait symboliser les Ténèbres et la Lumière. Se reporter à l'ouvrage de Gérard de Sède quant aux autres implications de ce drapeau. Nous renvoyons aussi au site templier : 'Projet Beaucéant' : http://www.templiers.org/. En langage chevaleresque, les couleurs étaient nommées de manière métaphorique ou en référence à d'autres langues. Ainsi , la croix de gueules était de couleur rouge de l'arabe "gul" qui signifie rose, le beaucéant était quant à lui noir (symbolisé par le sable) et blanc (représenté par l'argent). L'égale partition de ces deux couleurs foncièrement opposées, laisse apparaître quelques facettes de la philosophie templière, principalement **la notion de manichéisme. Cette doctrine ancestrale, bien que condamnée par l'Église, a influencé la pensée maîtresse des Templiers**.

  Le Beaucéant, *« c'est l'oriflamme de l'Ordre, mi parti de sable et de sinople, c'est à dire moitié blanc, moitié noir. Son symbolisme est à rapprocher de celui du Yin et du Yang, mais au delà, il est symbole "d'épaisseur" et d'inverse. C'est aussi* ***le symbole de la permanente opposition du bien et du mal. Le Bien pouvant être à tout moment le mal de quelqu'un, comme c'est le cas par exemple dans une croisade où certaines victimes sont bien innocentes…*** *C'est aussi pour le noir la somme de toutes les couleurs et pour le blanc la soustraction de celles-ci, et donc leur réunion à part égale.* ***C'est le symbole parfait de l'Harmonie entre Lumière et Ténèbres, sachant que la Lumière jaillit ou naît des Ténèbres****.* ***Dans le beauceant, les Ténèbres dominent la Lumière pour lui permettre de naître, ceci implique aussi que l'inconnu - de l'homme en tout cas, augmente au fur et à mesure que sa connaissance s'accroît, ce qui signifie que c'est le noir que l'on cherche à comprendre****. Cela implique pour un vrai Chevalier une poursuite (quête) des Ténèbres (dans le sens positif du terme)* ***pour les vaincre et les transformer en lumière, et non pas une quête de la lumière en temps que telle****. Cela implique aussi que tout Chevalier vrai "est lumière" ou, pour le moins, la porte, la transmet, l'offre, mais ne la cherche plus au sens premier du terme. Une légende véhicule que le Beauceant aurait été vu avec deux faces, l'une blanche, l'autre noire, évoquant ainsi* ***un ordre dual****. »*[6]
- la coquille de Compostelle…..

---

[5] http://nonnobisdominenonnobissednominituodagloriam.unblog.fr/2007/05/

[6] http://nonnobisdominenonnobissednominituodagloriam.unblog.fr/2007/01/22/le-beauceant/

Nous soulignons aussi sur le blason, la présence de l'ours dont voici la signification ésotérique :

> *« URSIN, LE MERCURE GAULOIS*
>
> *Le fait est que le dieu MERCURE se prénommait en Gaule URSIN, ce Dieu des chemins de terre, celui qui conduisait aux enfers. C´est Hermès et sa Table d´Emeraude… « Ce qui est en bas est comme ce qui est en haut, et ce qui est en haut est comme ce qui est en bas ; par ces choses se font les miracles d'une seule chose. Et comme toutes les choses sont et proviennent d'un, par la méditation d'un, ainsi toutes les choses sont nées de cette chose unique par adaptation. Le Soleil en est le père, et la Lune la mère. »*
>
> *Le caducée du messager des dieux se retrouve sur le blason d´Orcines et dans l'étymologie même de son ancien nom : ORCINUS*



> *L´ours qui auparavant était considéré comme le roi des animaux, fut, sur les blasons, progressivement remplacé par le lion, cependant l'aigle lui ravit le titre face aux oiseaux.*
>
> *(L´ours apparaît aussi sur les armoiries du dernier pape, Benoît XVI) »*[7]

Cette « ***réhabilitation*** » par une universitaire (Frale), soutenue par le Vatican en la personne de son responsable des Archives secrètes (Pagano), **vient très opportunément combler les vœux des sociétés secrètes rosicruciennes anglo-saxonnes qui vénèrent les Templiers tout en répétant tous les vices : homosexualité, occultisme, arts divinatoires**.

Tous ces faits sont connus de **l'ancien Anglican, Mgr. Williamson-'*Cunctator*[8]'à la Rose[9], <u>l'ancien protecteur, ordonnateur et promoteur opiniâtre à Winona durant 10 ans des clercs homosexuels prédateurs</u> Carlos Urrutigoity et Eric Ensey[10].**

Et personne dans la FSSPX n'a étudié ces faits, les maçonneries templières et le blason de Benoît XVI-Ratzinger ?

Dans le cadre d'une préparation de cette « *guerre de civilisation* » prochaine montée de toutes pièces entre la « *Chrétienté et l'Islam* », c'est-à-dire au premier chef les pays chrétiens d'Europe et les pays musulmans du Moyen Orient, cette très curieuse « ***réhabilitation*** » si inopinée autant que soudaine et plus encore **si opportune de l'Ordre des Chevaliers du Temple qui furent dans l'histoire le fer de lance du combat de la Chrétienté**

---

[7] http://www.lecoindelenigme.com/bizarreries-suite-4-bis-6partie.htm
[8] **Cf. les quatre messages VM des 17 septembre, 02 octobre 2007 et 18 mars 2008 :**
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-10-02-C-00-Societes_secretes_europeennes.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-09-17-A-00-Mgr_Williamson_Muggeridge.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-09-17-B-00-Mgr_Williamson_Actions_US.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-03-15-Diaporama_Williamson_2_anneaux.pdf
[9] **Cf. les quatre messages VM des 15 et 18 octobre, 03 novembre 2007 et du 8 avril 2008 :**
http://sww.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-10-15-A-00-Blason_Williamson_Cunctator.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-10-18-A-00-Coat-of-arms_Williamson_Cunctator.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-11-03-B-00-Anglicans_Rose_Croix-FM.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-04-08-B-00-Williamson-Round_Table.pdf
[10] **Cf. les quatre messages VM des 20 octobre, 01, 10 et 13 novembre 2007 :**
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-11-13-A-00-Bond_Williamson.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-11-10-D-00-Schmidberger-Urrutigoity.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-11-01-A-00-Williamson-Urrutigoity.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-10-20-A-00-Vatican-Homosexuel.pdf

contre l'Islam lors des croisades, **ne doit-elle pas être rapprochée de l'annonce médiatique des « *conversions* » soudaines autant qu'inattendues, voire stupéfiantes, à l'Église 'catholique' conciliaire de l'abbé apostat Ratzinger-Benoî XVI de Tony Blair, ex-Premier Ministre britannique, et de Georges W. Bush, le *Skull&Bones* de l'Université américaine de Yale, actuel Président des États-Unis**, tous deux impliqués en Irak et en Afghanistan, **tandis qu'ils appelaient tous deux le monde à « *une nouvelle croisade contre l'Islam* », Tony Blair enseignant même aujourd'hui à Yale précisément « *la Foi catholique* »**, si l'on en croit une dépêche AFP :

Selon Le Figaro[11] :

- **La conversion de Blair agace les catholiques britanniques**

Londres, Sébastien Martin



Tony Blair avait été reçu en tête-à-tête par Benoit XVI, le 23 juin 2007 au Vatican, lors de son dernier déplacement en tant que premier ministre britannique. Crédits photo : AFP

L'ancien premier ministre travailliste, qui allait à la messe catholique depuis vingt ans, s'est converti.

Après des années de spéculation, Tony Blair est officiellement devenu catholique. Élevé dans la foi anglicane, l'ancien premier ministre britannique s'est converti vendredi dernier, lors d'une cérémonie dirigée par le cardinal Murphy O'Connor, le primat de l'Église catholique en Angleterre et au pays de Galles. La décision n'est pas une surprise : Tony Blair est marié à une catholique, ses quatre enfants sont éduqués dans cette foi et il va à la messe catholique depuis une vingtaine d'années.

Sa conversion, bien qu'attendue, agace néanmoins non seulement les anglicans, mais aussi nombre de catholiques britanniques. Ces derniers sont d'ailleurs les plus virulents, qui estiment que la politique de Tony Blair, lorsqu'il était au pouvoir, n'a souvent pas respecté les préceptes du Vatican. Ils critiquent notamment son refus de condamner l'avortement, son soutien au partenariat civil et à l'adoption pour les couples homosexuels, ainsi que sa politique en faveur de l'expérimentation sur les cellules souches.

Ann Widdecombe, député conservateur elle-même convertie au catholicisme, semble douter de sa bonne foi : «Quand vous devenez catholique, vous devez dire publiquement, pour que tout le monde entende : "Je crois que les enseignements de l'Église sont la vérité révélée." Comment peut-il dire cela si, dans le passé, il a régulièrement voté contre la position de l'Église ?»

Quant à Peter Kilfoyle, député travailliste et lui aussi catholique, il attaque l'ancien leader sur l'Irak. «S'il faisait preuve d'une once de contrition sur l'Irak, il se rapprocherait de la moralité de l'Église catholique.»

[11] http://www.lefigaro.fr/international/2007/12/24/01003-20071224ARTFIG00189-la-conversion-de-blair-agace-les-catholiques-britanniques.php

Côté anglican, les réactions officielles sont plutôt positives. Mais ce n'est pas un hasard si Tony Blair a attendu d'avoir quitté Downing Street pour annoncer sa conversion. «Il y a une attitude ridicule d'une petite minorité de Britanniques vis-à-vis des catholiques, une sorte de folie historique», explique au *Figaro* Michael Seed, le prêtre franciscain qui célébrait la messe à Downing Street pour la famille Blair.

Cette attitude est renforcée par le poids encore très important de l'Église d'Angleterre dans l'État britannique. Le premier ministre préside notamment le groupe qui propose la nomination des évêques, et ceux-ci siègent à la chambre des Lords. La reine est toujours le chef de l'Église.

Une clé de sa politique

Mais surtout, le silence de l'ancien leader britannique sur sa religion relève du calcul politique face à un pays très laïc. Alastair Campbell, son très puissant conseiller en communication, avait coupé une interview d'un brutal : «We don't do God» («Nous ne nous occupons pas de Dieu.»)

Le mois dernier, sur la BBC, l'ancien premier ministre expliquait ses difficultés à exprimer sa foi en Grande-Bretagne : «Si vous êtes dans le système politique américain, vous pouvez parler de votre foi. Mais ici, les gens pensent que vous êtes cinglé.»

Désormais libre de préoccupations politiques, Blair reconnaît que sa foi était l'une des clés de sa politique : «Bien sûr que la religion joue un rôle très important. Il n'est pas possible d'avoir une religion et que cela reste un aspect insignifiant de votre vie.» Il avoue aussi avoir prié avant d'envoyer les troupes britanniques en Irak.

Plus profondément, la conversion de Tony Blair met à jour le malaise de l'Église anglicane, divisée sur l'ordination des femmes et des homosexuels en tant que prêtres. Cela provoque un flot régulier de conversions vers le catholicisme. À tel point que le nombre de catholiques pratiquants dépasse désormais le nombre d'anglicans pratiquants, avec respectivement 862 000 et 852 000 fidèles allant à la messe tous les dimanches, selon une étude de Christian Research. «Lorsqu'un ancien premier ministre se convertit au catholicisme, cela doit être un signe que le catholicisme rentre réellement en grâce dans notre pays», écrit Catherine Pepinster, de l'hebdomadaire catholique *The Tablet*, dans les colonnes du *Sunday Telegraph*.

La presse italienne se fait de son côté l'écho de la Conversion de Georges W. Bush au catholicisme[12] :

13 Juin 2008 - Actualité christianisme, société, religion

La presse italienne présume une conversion de Bush au catholicisme

Vatican | Source : La Croix | Lu 895 fois | 12 votes

La presse italienne présumait vendredi une éventuelle conversion au catholicisme de George W. Bush à la fin de sa présidence, soulignant que le président américain qui rencontre Benoît XVI vendredi matin au Vatican est un admirateur inconditionnel du pape.

Carlo Rossella, ancien directeur du magazine de droite Panorama, se déclare convaincu dans Il Messaggero, le quotidien de Rome, que le président Bush "pense à se convertir au catholicisme".

Le journaliste qui affirme détenir cette information de "source crédible" affirme que le président américain s'en est notamment ouvert à l'ancien Premier ministre Tony Blair qui a récemment embrassé la religion catholique.

Le quotidien de gauche La Repubblica affirme que la rumeur d'une éventuelle conversion circule dans l'entourage du président Bush depuis que le chef du protocole de la Maison Blanche, Nancy Goodman Brinker, a affirmé que le président Bush était "un grand fan du pape et avait pour lui un respect total".

La Repubblica souligne que le président américain et Benoît XVI partagent une vision commune des "démons" qui menacent le monde au XXIe siècle et que M. Bush a réservé un accueil particulièrement chaleureux à Benoît XVI lorsque celui-ci s'est rendu aux Etats-Unis en avril.

---

[12] http://www.topchretien.com/topinfo/view/39116/la-presse-italienne-presume-une-conversion-de-bush-au-catholicisme.html

Dans Il Messaggero, Carlo Rossella relève que le pape Ratzinger et le président Bush vont prier ensemble vendredi matin devant une image de la Vierge Marie dont le culte n'est pas reconnu dans la religion protestante.

Le président Bush appartient au courant fondamentaliste du "renouveau chrétien" (reborn christian) du protestantisme alors que son frère Jeb, gouverneur de Floride est catholique.

Et désormais Tony Blair « ***enseignerait la Foi*** » à Yale, dans l'université des « *Skulls&Bones* », cette « ***Fraternité de la mort*** », société initiatique illuminée d'origine allemande dont les Bush, grand père, père et fils, ont avoué publiquement avoir été ou être membres :

Tony Blair enseigne la foi à Yale
Source : AFP
20/09/2008 | Mise à jour : 08:37
L'ancien premier ministre britannique Tony Blair est retourné en classe hier, dans son nouveau rôle de conférencier sur les questions religieuses à la prestigieuse université de Yale dans le Connecticut (nord-est).
M. Blair, qui parlait de plus en plus ouvertement de sa foi chrétienne lorsqu'il dirigeait le gouvernement britannique de 1997 à 2007, et s'est converti au catholicisme ensuite, a donné sa première conférence puis devait rejoindre un auditoire enthousiaste de plus de 2.000 étudiants pour une discussion.
Tony Blair doit donner une série de cinq conférences à une classe de 25 étudiants d'ici la fin de l'année universitaire, et répètera l'exercice pendant deux autres années, selon la porte-parole de Yale, Helaine Klasky.
Ce cours est rattaché au travail de recherche réalisé par la Fondation Tony Blair pour la foi, sur la "***paix entre les religions à l'ère de la mondialisation***".
En plus des honoraires versés à M. Blair, Yale fait don de 200.000 dollars à la Fondation Blair.
Depuis qu'il a quitté la politique, **Tony Blair est consultant, notamment pour la banque d'investissement JPMorgan et l'assureur suisse Zurich**.
M. Blair est aussi envoyé spécial du Quartet pour le Proche-Orient, le groupe de grandes puissances tentant de coordonner le processus de paix entre Israël et les Palestiniens.

Ainsi si une telle guerre générale et sans fin devait être en fin de compte engagée, **elle aurait eu lieu à l'initiative de deux chefs d'états ou ex-chefs d'états se proclamant devant le monde être des fidèles de l'Église 'Catholique' Romaine[13], et ayant agi en tant que tels**.

Comment ne pas comprendre à quel point cette contrefaçon satanique de la Sainte Église qu'est devenue l'église conciliaire de l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI travaille ainsi aujourd'hui à diffamer la véritable et Sainte Église catholique de Notre Seigneur Jésus Christ, face aux peuples du monde entier, à l'approche de terribles événements mondiaux que chacun peut désormais pressentir.

Continuons le bon combat

La Rédaction de Virgo-Maria

[13] **en réalité l'église de l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI, contrefaçon satanique de la Sainte Église de Notre Seigneur Jésus Christ.**

----

http://www.timesonline.co.uk/tol/comment/faith/article4579987.ece#cid=OTC-RSS&attr=797093

From Times Online
August 21, 2008

Vatican scholar: prayer proves Knights Templar not heretical

Richard Owen in Rome

The Vatican has for the first time published the prayer the Knights Templar composed when "unjustly imprisoned", in which they appealed to the Virgin Mary to persuade "our enemies" to abandon "calumnies and lies" and revert to "truth and charity".

L'Osservatore Romano, the Vatican newspaper, said the prayer was further proof that the order, which was dissolved in the fourteenth century, was not heretical. The knights were innocent of the charges against them, which included the accusation that they worshipped idols such as a "monstrous statue, half man and half goat".

The *L'Osservatore Romano* article, by Barbara Frale, the Vatican Secret Archives scholar who has made a special study of the knights, said it was untrue that the knights were guilty of "decadence, heresy and immoral practices".

The move follows legal action by the alleged heirs of Knights Templar to force the Vatican to restore the reputation of the disgraced order and acknowledge that assets worth some 80 million pounds were confiscated.

The Association of the Sovereign Order of the Temple of Christ, based in Spain, says that when the order was dissolved by Pope Clement V in 1307, over 9000 properties, farms and and commercial ventures belonging to knights were seized by the Church.

It is not however demanding that they be handed back, only that the order be "rehabilitated". A British branch also claiming descent from the Knights Templar and based in Hertfordshire has called for a papal apology for the persecution of the order.

The Knights Templar were founded at the time of the First Crusade in the eleventh century to protect Christians making the pilgrimage to Jerusalem. The Order was endorsed by the Vatican, but when Acre fell in 1291 and the Crusaders lost their hold on the Holy Land support faded, amid growing envy of the order's fortune in property and banking, and rumours about its corrupt and arcane secret ceremonies.

Whispers said novices had to deny Christ three times, spit on the cross, strip naked and kiss their superior on the buttocks, navel, and lips and submit to sodomy. King Philip IV of France, who coveted the order's wealth, arrested its leaders and put pressure on Clement V to dissolve it. Several knights, including the Grand Master, Jacques de Molay, were burned at the stake.

However Dr Frale said the arrests by Philip IV were "absolutely illegal". She said "legends and inventions" about the knights had been perpetuated by "fantasies" such as Dan Brown's *The Da Vinci Code* and - "though of a different literary calibre" - Umberto Eco's *Foucault's Pendulum*.

She said that in 1312 Pope Clement had declared that the Templars were not heretics, and had explained that he had only dissolved the order to prevent Philip IV from "opening up a schism in the Church". She said proof of

the Templars' fidelity to the Pope and Christian dogma lay in the prayer they had composed during their long imprisonment.

It was "beautiful and moving" and "full of poetry", Dr Frale said, but "incredibly has never been studied".The prayer is addressed to "Holy Mary, mother of God", the "consolation of those who hope", and "humbly implores" her to obtain freedom for the order "through the intercession of the angels, archangels, prophets, evangelists, apostles, martyrs, confessors and virgins". It adds that the Virgin Mary knows that "our enemies" have spread "calumnies and lies" about the order, and pleads with her to make them "return to truth and charity".

Last October the Vatican launched a scheme to market limited reproductions of *Processus Contra Templarios* (*Papal Inquiry into the Trial of the Templars*), also known as the Chinon document, which Dr Frale discovered in the Vatican archives in 2003 after realising that it had been wrongly catalogued.

She said the parchment proved Clement V had accepted the Templars were not guilty of heresy. Their initiation ceremony involved spitting on the Cross, but this was to brace them for having to do so if captured by Muslim forces.

http://libus.csd.mu.edu/record=b2683855~S1



Marquette University Libraries Online Catalog

Entire Collection Selected

MAIN MENU | RECALL/HOLD THIS ITEM | SAVE RECORD | MARC DISPLAY | ANOTHER SEARCH

Limit to AVAILABLE items

Title	**Processus contra Templarios**
Pub/Date	Città del Vaticano : Archivio segreto vaticano, 2007

Permanent URL

Click on the following to:

CONNECT to online resource

LOCATION	CALL NO.	STATUS
RAYNOR ARCHIVES	KJV131.T46 P76 2007	LIB USE ONLY

Descript.	251 p., [3] engraved plates in tipped-in folders ; 45 cm. + 1 portfolio (22 loose leaves of plates (4 fold.) : ill., facsims. ; 45 cm.)
Series	Exemplaria praetiosa ; 3
Note	Presented by Bishop Sergio Pagano, prefect of the Vatican Secret Archives
	Issued in leather case, containing a portfolio of facsimiles of the original Latin documents (A.A. Arm. D. 208-210, 217) on the trial against the Templars and an accompanying text and comment, in English and Italian; the case housed in a cloth bag. Also includes reproductions of the three red wax seals of investigating cardinals Berenger Erédol, Pietro Colonna, and Pierre de la Chapelle-Taillefer
	"Printed by 'Art Color Printing', Rome, Italy on handmade 100%

	cotton paper embellished with watermarks specially made for this edition by Cartiera Amatruda, Amalfi, Italy ... stitched and bound by hand ... using wooden plated covered with parchment and gold engravings"--Colophon
	Includes bibliographical references (p. 242-245) and index
Summary:	The complete acts of the original hearing against the Knights Templar, the medieval military-religious order founded in Jerusalem in 1118, accused of heresy by King Philip IV of France, and ultimately absolved by Pope Clement V, who issued the Chinon Parchment. "Faithful replicas of the original documents stored at the Vatican archive, crafted on special parchment paper, through state-of-the-art techniques, which make them even better readable than the originals. Hand-sewn like the original documents ... The first three documents (filing codes ASV A.A. Arm. 208, 209, 210) refer to the papal inquiry on the Templar Order held in the French city of Poitiers. These are the surviving documents from an original body of five fabric-like rolls, containing the confessions made to Clement V by 72 templar knights under interrogation from June 28 to July 2, 1308. The fourth parchment (217) discovered on September 2001, includes the original absolution deed granted by the vicar cardinals to the Great Master of the Temple, Jacques de Molay, and the high templar dignitaries at chinon castle, where Philip the Fair had them illegally convicted. Beyond the parchments, the publication includes the "brogliaccio" (a sort of private agenda), which although belonging to Clements V, was erroneously bound within the Avignon record 48, addressed to Pope Benedict XII (1334-1342). Edited upon order of Pope Clements V, the record contains abstracts from the hearings of the Templars which appear on the parchments. The presence of countless papal notes on the margins, very likely to belong to Clements V himself as he and his collaborators were accomplishing the hearings, gives this document a relevant value ... the parchments measure 53x69 (cm), and 64x77 (cm), in their smallest and largest sizes, respectively ..."--Scrinium website
Note	Additional information available online from Scrinium website
	Text in Latin; editorial matter in English and Italian
	Regrading loose leaves of plates, library has 30 p. of plates
	Limited ed. of 799 copies
	Library has copy no. 402
Contents	Presentation / Sergio Pagano -- Papal inquiry into the trial of the Templars / ed. Marco Maiorini and Pier Paolo Piergentili -- Processo verbale = Minutes of the trial ... Poitiers, 29 June-2 July 1308 ... Chinon [Parchment], 17-20 August 1308 ... -- Registrum Avenionese 48 -- Historical notes on the trial against the Templars / Barbara Frale -- Sphragistic note / Luca Becchetti
Subject	Templars -- France -- Trials, litigation, etc
	Trials (Heresy) -- France -- Poitiers
	Clement V, Pope, ca. 1260-1314
	Philip IV, King of France, 1268-1314
	Templars -- History -- Sources
	Templars -- Papal documents

	Heresy (Canon law)
Added Auth	Pagano, Sergio M
	Maiorini, Marco
	Piergentili, Pier Paolo
	Frale, Barbara
	Becchetti, Luca
	Archivio vaticano
	Catholic Church. Pope (1305-1314 : Clement V). Chinon Parchment (1308)
ISBN	888504252X
	9788885042520

http://www.lefigaro.fr/reportage/20071026.FIG000000066_quand_le_vatican_se_met_a_vendre_les_templiers.html

Quand le Vatican se met à vendre les Templiers

De notre correspondant au Vatican HERVÉ YANNOU
08/11/2007 | Mise à jour : 14:43 | Commentaires 1
.
De luxueux fac-similés des actes du procès contre les chevaliers de l'ordre, tirés des Archives secrètes, étaient mis sur le marché hier. À 5 900 euros l'exemplaire...

Sept cents ans après leur élimination voulue par Philippe IV le Bel, les Templiers restent une affaire rentable. Hier, les Archives secrètes du Vatican et la maison d'édition Scrinium ont présenté en grande pompe le *Processus contra Templarios*, une luxueuse publication en fac-similé des actes du procès de ces chevaliers et religieux pas comme les autres.

Templiers et Vatican : ce cocktail a réveillé tous les fantasmes. Et tout avait été fait pour remplir l'ancienne salle du synode du palais du Vatican - d'ordinaire réservée aux cardinaux - où se déroulait cet événement. Les étroits couloirs débouchant dans une haute salle médiévale voûtée de briques semblaient plonger au coeur des plus grands secrets des papes. Effet garanti. Les caméras du monde entier se pressaient pour filmer les faux manuscrits, plus vrais que nature, qui leur étaient enfin livrés. Les Templiers, avec les jésuites, les francs-maçons ou l'Inquisition font partie de cette catégorie d'institutions historiques et religieuses à fort contenu fantasmagorique.

Mgr Sergio Pagano, responsable des archives du Vatican, l'a immédiatement dénoncé en s'offusquant de *« tout ce tintamarre autour de cette publication »*. Les scoops ? *« Ce n'est pas le style des archives du Vatican »*, a-t-il asséné devant un éditeur mal à l'aise, mais fier de son tapage médiatique. Il y a quelques années, les archives du Vatican ont eu les pires difficultés à rompre le contrat conclu avec un éditeur américain qui donnait à ce dernier un quasi-monopole de publication. Après un long procès, le Vatican lui a versé un million de dollars de dommages et intérêts. Les archives du Vatican, comme les autres, ont besoin d'argent pour fonctionner. Chacun des 799 exemplaires du *Processus contra Templarios* est mis en vente au prix de 5 900 euros. Comme autrefois les Templiers financèrent les rois, ils pourraient aujourd'hui aider le Pape

L'ordre du Temple fut fondé au début du XIIe siècle à Jérusalem afin de protéger les pèlerins et de défendre l'oeuvre des croisés. Pour ce faire, cet ordre religieux et militaire organisa tout un réseau financier en Europe. Appuyé sur d'immenses domaines, il devint une véritable banque. Les Templiers étaient devenus un État dans l'État et une Église dans l'Église. Mais après 1291 et la reconquête de la Terre sainte par les musulmans, leur mission ne se justifiait plus et encore moins leur fortune. Retirés dans leurs possessions européennes, affaiblis, voire décadents, les Templiers attirèrent l'hostilité, en particulier celle du roi de France.

Ce dernier cherchait alors à affirmer l'hégémonie de la couronne contre le pape. Ce combat sans merci passait

par l'élimination des Templiers, qui dépendaient exclusivement de Rome. À partir de 1307, l'ordre fut donc poursuivi pour *« mauvaise réputation »*. Jacques de Molay, son grand maître, fut arrêté avec ses compagnons. Torturés, ils avouèrent des crimes abominables : l'adoration d'une idole nommée Baphomet, sacrilèges, pratiques sodomites... Bref, Jacques de Molay finit sur le bûcher en 1314. La légende veut qu'il ait alors maudit le pape, le roi et sa descendance. Les biens de l'ordre furent remis à d'autres moines soldats, les Hospitaliers, plus connus aujourd'hui sous le nom d'ordre de Malte. Au passage, Philippe le Bel se servit largement. Et le pape dans tout ça ? Malgré des avis contraires, il capitula. Sans jugement ni condamnation, il sacrifia les Templiers sur l'autel de la politique. Clément V ne voulait pas d'un schisme avec la France.

Mais pendant sept siècles, la porte resta ouverte aux légendes et controverses en tout genre. Le *Da Vinci Code* a remis au goût du jour une version du mariage de la carpe et du lapin : Clément V aurait lui-même décidé de la perte des Templiers en prenant pour complice le roi de France. La réalité est tout autre et connue depuis plusieurs années.
Les actes de leur procès conservés au Vatican sont épluchés par les historiens depuis le début du XXe siècle. Un document leur a longtemps échappé, car sa description dans un inventaire du XVIIIe siècle était peu engageante. Il y a sept ans, Barbara Frale, attachée aux Archives secrètes, a donc exhumé cet original des interrogatoires conduits en 1308, à Chinon, par trois cardinaux envoyés par le pape. Les Templiers emprisonnés leur avouèrent avoir *« craché à côté »* du crucifix et avoir renié le Christ verbalement *« mais pas de coeur »*. Repentis, ils furent absous et auraient dû être libérés. Mais les temps étaient mauvais pour la papauté. En 1314, les trois cardinaux, après avoir réentendu les accusés, les condamnèrent à la prison à vie. Ces derniers se rebiffèrent et, considérés comme relaps, furent conduits au bûcher. Les historiens le savaient, mais pas le grand public.

----

http://fr.wikipedia.org/wiki/Parchemin_de_Chinon

Parchemin de Chinon

Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

Aller à : Navigation, Rechercher



Cet article est une ébauche concernant l'Ordre du Temple.
Vous pouvez partager vos connaissances en l'améliorant (**comment ?**) selon les recommandations des projets correspondants.

Le **parchemin de Chinon** est un document historique rendu récemment célèbre par la découverte du Docteur Barbara Frale, puisqu'il tendrait à prouver qu'en 1308, le pape Clément V a secrètement absous le dernier maître des Templiers, Jacques de Molay, et les autres responsables de l'Ordre du Temple, des accusations que l'Inquisition médiévale avait formulées à leur encontre.

Des agents du pape ont en effet mené une enquête au château de Chinon (diocèse de Tours) pour vérifier les plaintes contre les accusés. Le parchemin a été daté du 17 au 20 août 1308. D'après ce document, le pape Clément V ordonne à Berengar, cardinal-prêtre de Saints-Nérée-et-Achilée, à Stéphane, cardinal-prêtre de Saint-Ciriaque-des-Thermes, et Landolf, cardinal-diacre de Saint-Ange de mener l'enquête sur les Templiers accusés. Les cardinaux déclarent alors « ... par cette déclaration officielle destinée à toute personne qui la lira... (que) sa Sainteté le pape souhaitant et recherchant la vérité pure, complète et sans compromission de la part des responsables dudit Ordre, à savoir Frère Jacques de Molay, maître de l'Ordre des Templiers, Frère Raymbaud de Caron, Précepteur des commanderies des Templiers en Outremer, Frère Hugo de Perraud, Précepteur de France, Frère Geoffroy de Gonneville, Précepteur d'Aquitaine et de Poitou, et Geoffroy de Charnay, Précepteur de Normandie, nous a ordonné et mandés, spécifiquement et par sa volonté exprimée par la parole, afin que nous puissions examiner en toute diligence la vérité en questionnant le maître et les précepteurs susmentionnés - l'un après l'autre et individuellement, en ayant sommé les notaires publics et des témoins dignes de foi. »

Le premier à être interrogé, le 17 août 1308, fut Raymbaud de Caron. Au terme de l'interrogatoire, les cardinaux lui accordèrent l'absolution (c'est-à-dire le pardon de fautes commises et reconnues) : « ...Après ce serment, par l'autorité de Sa Sainteté le pape qui nous a été spécifiquement accordée dans ce but, nous avons

étendu à frère Raymbaud qui le demandait humblement et selon l'usage accepté par l'Église, la miséricorde de l'absolution de la condamnation à l'excommunication que les actes susmentionnés avaient causée, le réunifiant de la sorte à l'unité avec l'Église et le réintégrant dans la communion des fidèles et les sacrements de l'Église. » Le 17 août également, les enquêteurs du Pape interrogent ensuite Geoffroy de Charnay, qui fut lui aussi absous.

Puis, toujours le 17 août, vint le tour de Geoffroy de Gonneville qui reçu également l'absolution.

Enfin, le 19 août 1308, Hugo de Perraud fut le quatrième à être interrogé et fut il fut de même absous.

Le Grand Maître fut interrogé en dernier, le 20 août 1308. Les cardinaux interrogateurs lui accordèrent également l'absolution.

Selon le document, tous les interrogatoires des accusés qui se sont déroulés du 17 au 20 août 1308 ont été effectués avec la présence systématique de notaires publiques et de témoins rassemblés pour l'occasion. Parmi les chefs d'accusation figuraient la sodomie, la dénonciation de Dieu, des embrassades illicites, des crachats sur la Croix, et l'adoration d'une « idole ».

Le corps du texte décrit l'apparence des accusés, les serments qu'ils prêtèrent, les accusations qui pesaient contre eux, leurs interrogatoires, les dénonciations, les demandes d'absolution qu'ils avaient faites, et la délivrance de cette absolution par les agents du pape.

Un extrait de l'interrogatoire de Jacques de Molay se lit ainsi: « Interrogé pour savoir s'il avait confessé ces choses à cause d'une demande, d'une récompense, de la gratitude, d'une faveur, de la peur, de la haine ou de la persuasion d'une tierce personne - ou à cause de la crainte d'être torturé, il répondit par la négative. Lorsqu'on lui demanda si, après son arrestation, il avait été soumis à la question ou à la torture, il répondit par la négative. »

Un extrait de l'absolution donnée à Jacques de Molay est rédigé de la sorte: « Après cela, nous avons décidé d'accorder la miséricorde de l'absolution pour ces actes au Frère Jacques de Molay, maître dudit ordre; dans la forme et la manière décrite plus haut, il a dénoncé en notre présence l'hérésie susmentionnée et toute autre hérésie, et a juré en personne sur les Saints Évangiles du Seigneur, et a humblement demandé la miséricorde de l'absolution. Il est donc réintégré dans l'unité de l'Église et de nouveau admis à la communion des fidèles et les sacrements de l'Église. »

Le parchemin de Chinon permet de connaître les véritables pratiques secrètes des Templiers. Tous les accusés ont admis avoir dénoncé la Croix et craché sur le crucifix, à la demande de leurs confrères lors de leur initiation. Geoffroy de Gonneville est le seul à n'avoir pas dénoncé ni craché sur la Croix malgré la pression. Quant aux autres, ils assurent avoir « dénoncé en parole mais pas en pensée ». Tous nient également avoir pratiqué la sodomie. Cependant, ils expliquent que les Templiers s'embrassaient en signe de respect. Il était aussi ordonné à tous les nouveaux initiés de « s'abstenir de relations avec les femmes et, s'ils ne pouvaient contenir leur désir, de s'unir à des frères de l'Ordre ». Seul Hugo de Perraud a admis avoir vu la « tête de l'idole » qu'on accusait les Templiers d'adorer; il l'aurait vue à Montpellier, en la possession de Frère Peter Alemandin, précepteur de la commanderie de cette ville. Hugo ajoute qu'il souhaiterait que les coutumes et traditions pratiquées par l'Ordre durant l'initiation soient abolies afin de corriger de tels méfaits. Ils ont tous précisé qu'ils avaient confessé à un prêtre ou à un évêque la totalité de leurs transgressions de la foi catholique, pour lesquelles on leur avait infligé des pénitences puis accordé l'absolution.

Le document a également mis en lumière les façons de procéder à l'initiation et les pratiques de l'Ordre, entourées autrement d'un grand secret.

Le parchemin de Chinon fut préparé par Robert de Condet, un ecclésiastique du diocèse de Soissons qui occupait les fonctions de notaire apostolique. Les notaires apostoliques publics étaient Umberto Vercellani, Nicolo Nicolai de Benvenuto, Robert de Condet et Maître Amise d'Orléans le Ratif. Les témoins de la procédure étaient Frère Raymond, abbé du monastère bénédictin de Saint Théofred (diocèse d'Annecy), Maître Berard (ou Bernard) de Boiano, archidiacre de Troyes, Raoul de Boset, confesseur et chanoine de Paris, et

Pierre de Soire, superviseur de Saint-Gaugery du Cambrésis. En outre, selon le document, trois autres copies plus détaillées furent rédigées par les autres notaires publics. Les participants signèrent tous les documents et y apposèrent leurs sceaux. Selon le parchemin, « leurs paroles et confessions furent écrites exactement telles qu'elles furent intégrées ici par les notaires listés plus bas, en présence des témoins ci-dessous. Nous avons aussi ordonné que ces choses soient formulées de cette manière officielle et validées par la protection de nos sceaux. »

Il est intéressant de noter également que des liens auraient existé entre l'un des accusés, Geoffroy de Charnay, et le Saint-Suaire de Turin[réf. nécessaire].

Avant la découverte du parchemin de Chinon, des accusations injustifiées ont été prononcées à l'encontre des Templiers, du pape Clément V et de l'Église catholique. D'autres considèrent, à tort ou à raison, que la chute des Templiers est à mettre au moins en partie sur le compte de leur goût du secret. Le parchemin de Chinon éclaire donc cet épisode et les répercussions de la dissolution de l'Ordre, en les plaçant dans le contexte conforme aux événements historiques concomitants.

Cependant, on ne peut que souligner l'importance d'une lecture intégrale du document, au vu de la nature controversée du sujet et des acteurs concernés (voir lien ci-dessous).

Le parchemin de Chinon est mentionné dans plusieurs livres de référence sur les Templiers. Par exemple, le parchemin a été publié au XVIIe siècle par Baluze dans un ouvrage intitulé « Vitae Paparum Avenionensis » (Vies des papes à Avignon).

En 2002, le Dr Barbara Frale a trouvé une copie du parchemin dans les Archives secrètes du Vatican. Deux ans plus tard, Mme Frale a publié un article sur sa découverte dans le Journal of Medieval History, et a également consacré un livre en italien à la question.

Chinon est la ville française où Jacques de Molay et les autres Templiers ont été interrogés.

Voir aussi *[modifier]*

- **(en)** Frale, Barbara. "The Chinon chart. Papal absolution to the last Templar, Master Jacques de Molay". *Journal of Medieval History*, volume 30, n° 2, avril 2004, pp. 109-134 [lire en ligne]
- **(it)** Frale, Barbara. "Il papato e il processo ai templari : l'inedita assoluzione de Chinon alla luce della diplomatica pontificia". *Le edizioni del Mulino*, 2004 (Voir descriptif de l'éditeur : ici)

Liens externes *[modifier]*

- Photographie du parchemin aux archives secrètes du Vatican (avec possibilité de zoom) et une petite notice explicative.
- **(en)** Traduction en anglais du parchemin de Chinon
- **(en)** **(it)** Bibliographie de Barbara Frale, employée des archives secrètes du Vatican
  - **(en)** Compte-rendu de l'ouvrage de Barbara Frale, aux éditions del Mulino
  -

http://www.clionautes.org/spip.php?article1882

LES TEMPLIERS, BARBARA FRALE, ÉDITIONS BELIN, 256 P, MAI 2008.

mardi 15 avril 2008, **par Cyril Froidure**

Les Templiers, Barbara Frale, éditions Belin, 256 pages.

Oeuvre d’une historienne, diplômée de l’université de Venise, ce livre relate "l"histoire de l’ordre des Templiers jusqu’à sa dissolution en 1312". Barbara Frale revient notamment sur le procès en hérésie intenté à l’ordre exploitant à l’occasion les archives du Vatican dans lesquelles elle a redécouvert il y a de cela quelques années le Processus Contra Templarios dans lequel on apprend, entre autres que Clément V aurait non seulement supprimé l’accusation d’hérésie mais se serait efforcé de venir en aide aux Templiers.



Barbara Frale, auteur d’un article dans "Les ordres religieux militaires dans le Midi", cr de Nicolas Buchheit

http://www.clionautes.org/spip.php ?article1286

http://www.lesoir.be/culture/livres/livres-processus-contro-2007-10-26-557509.shtml

LIVRES / « Processus Contro Templarios » : le livre à 5.900 euros du Vatican

Les derniers secrets des Templiers

VANJA LUKSIC

vendredi 26 octobre 2007, 07:03

VENDREDI 13 OCTOBRE 1307, 15.000 Templiers accusés d'hérésie et de tant d'autres crimes étaient arrêtés.



La mort des chefs de l'Ordre du Temple sur le bûcher, en 1314, c'est le début des « Rois maudits », la saga de Maurice Druon filmée à deux reprises pour la télévision. La deuxième fois avec Gérar

ROME

DE NOTRE CORRESPONDANTE

Sur ordre du roi de France Philippe Le Bel, les Templiers ont fini sur le bûcher. Sept cents ans plus tard, presque jour pour jour, au Vatican, dans une ancienne salle du Synode des Evêques, le Préfet des Archives secrètes, Mgr Sergio Pagano, entouré d'experts médiévistes, a présenté la véritable histoire des Templiers.

Un ouvrage extrêmement luxueux, publié par les éditions Scrinium, dans la collection « Exemplaria Praetiosa » des Archives secrètes du Vatican, tiré à 799 exemplaires seulement (dont un est réservé au Pape), vendu 5.900 euros, et déjà pratiquement épuisé par des commandes venues du monde entier. Ce recueil de documents apporte un éclairage complètement neuf sur le procès des Templiers, une affaire demeurée jusqu'ici mystérieuse malgré les tonnes d'ouvrages publiés à travers les siècles pour défendre ou attaquer les moines- chevaliers.

Même s'il ne s'agit nullement, comme l'a souligné Mgr Pagano, d'une célébration ni d'une réhabilitation des Templiers, le *Processus Contra Templarios*, qui est à la fois un livre et une « *œuvre d'art* », révèle que les membres de cet Ordre monastique et militaire avaient obtenu l'absolution du Pape. Pourtant, le Grand Maître Jacques de Molay et les autres responsables des Templiers ont été brûlés vifs en 1314, à l'issue d'un procès de sept ans.

Grâce au Parchemin de Chinon (dont un extraordinaire fac- similé se trouve au cœur du luxueux livre-coffret) et à une série d'autres documents du *Processus Contra Templarios*, on apprend que le pape Clément V avait non seulement levé l'accusation d'hérésie mais qu'il avait tout fait pour tenter de sauver les Templiers.

Un trésor révélé par la jeune Barbara Frale

Ignorés pendant des siècles, les documents du *Processus Contra Templarios* figuraient dans divers catalogues des Archives secrètes du Vatican mais n'ont été retrouvés qu'il y a six ans, par une jeune chercheuse, Barbara Frale. Après des mois et des années de travail, comme elle l'a raconté avec simplicité, elle a réussi à les « identifier » : « *On pensait sans doute qu'il s'agissait d'une enquête, parmi tant d'autres, du Diocèse de Tours, comme c'est effectivement indiqué sur les documents. Je me suis rendu compte que les personnes qui étaient chargées des interrogatoires, trois cardinaux très proches du Pape qui se trouvait alors en Avignon, étaient trop importantes pour des enquêtes banales*. » C'est grâce à ce genre d'indice que Barbara Frale a compris, peu à peu, la valeur de ce qu'elle avait en main.

A la lecture de ces documents, les rapports entre le roi de France Philippe Le Bel et le Pape apparaissent sous un nouveau jour. Plus que les Templiers, c'est Clément V qui en sort réhabilité. On le croyait faible, sous l'influence du roi, or, bien que gravement malade, il a fait preuve d'un immense courage et a usé ses dernière forces pour défendre les Templiers repentis. Il ne leur a d'ailleurs pas longtemps survécu. Pas plus que Philippe Le Bel, décédé dans l'année.

Est-ce en raison de la malédiction de Jacques de Molay, rapportée par un témoin, au pied du bûcher ? Il est certain que l'ouvrage, à la fois docte et luxueux, publié par le Vatican, laisse intacts le mystère et la magie que le mot « Templier » continue d'exercer sur le public.

http://www.zenit.org/article-16335?l=french

Une nouvelle publication lave les Templiers de toute accusation d'hérésie. Les fac-similés des parchemins du procès

Une nouvelle publication lave les Templiers de toute accusation d'hérésie. Les fac-similés des parchemins du procès

ROME, Jeudi 25 octobre 2007 (ZENIT.org) - Le procès des Templiers : l'édition des parchemins publiés sous forme de fac-similés a été présentée jeudi au Vatican, dans l'ancienne Salle du synode. Elle lave les Templiers de toute accusation d'hérésie.

Cette édition exceptionnelle des fac-similés a été présentée par Mgr Raffaele Farina, Archiviste bibliothécaire, Mgr Sergio Pagano, préfet des Archives, entourés des experts des Archives ayant réalisé l'édition : Mme Barbara Frale et M. Marco Maiorino, le prof. Franco Cardini, l'écrivain M. Valerio Massimo Manfredi et le président de « Scrinium » M. Ferdinando Santoro.

Le Vatican publie ainsi les fac-similés des parchemins du procès des Templiers qui s'est déroulé sous le pontificat de Clément V, au XIVème siècle, désormais à l'abri des détériorations dues aux agents biologiques.

Il s'agit du troisième volume de la série des « Exemplaire précieux » « Exemplaria Praetiosa » des Archives Secrètes du Vatican.

Le fac-similé des pièces du procès (1308-1311) conservées au Vatican, réalisé en collaboration avec les éditions « Scrinium », est accompagné de l'édition critique de ces textes largement inédits.

L'édition est limitée à 799 exemplaires et réservé aux bibliothèques et collectionneurs.

Le motif principal de l'édition consiste à éclaircir les circonstances qui ont mené le pape Clément V à laver les Templiers du soupçon d'hérésie.

Le pape a suspendu l'Ordre des Templiers sans le dissoudre, et il réintégra ses hauts-dignitaires et tout l'Ordre dans la communion et les sacrements de l'Eglise.

On sait que le procès s'est déroulé dans un climat de tensions politiques entre le pape et le roi de France, Philippe le Bel, engagé dans une dispendieuse guerre contre l'Angleterre.

Pour s'emparer des biens des Templiers, le roi avait mis en œuvre une stratégie de discrédit qui aboutit à l'accusation d'hérésie. Recourant à la torture, le roi réussit à obtenir des confessions sur des rites initiatiques qui auraient été pratiqués dans l'Ordre.

Avec l'enquête de Poitiers, le pape condamna fermement toutes les pratiques et usages méprisables qui avaient pu être introduite dans l'ordre, mais il démonta les accusations des avocats du roi. Les Templiers furent absous.

ZF07100406 - 04-10-2007
Permalink: http://www.zenit.org/article-16335?l=french

Actes du procès des Templiers : publication

Archives du Vatican

ROME, Jeudi 4 octobre 2007 (ZENIT.org) – Les Archives secrètes du Vatican publient les actes du procès contre les Templiers : une publication qui sera présentée à la presse le 25 octobre.

La conférence de presse sera présidée par Mgr Raffaele Farina, SDB, archiviste Bibliothécaire de la Sainte Eglise Romaine, Mgr Sergio Pagano, préfet des archives, et de plusieurs experts.

Il s'agit d'une édition originale des Actes du procès, reproduisant les pièces originales. Cette édition sera limitée à 799 exemplaires.

Elle s'inscrit dans la série des « Exemplaria Praetiosa », reproduisant fidèlement les documents les plus rares des archives secrètes du Vatican.

Rappelons que l'Ordre du Temple, fondé à Jérusalem en 1118, était un ordre religieux et militaire international issu de la chevalerie chrétienne du Moyen Âge : ses membres étaient appelés les Templiers.

Au XIIe et XIIIe siècles, les Templiers veillaient à l'accompagnement et à la protection des pèlerins chrétiens à Jérusalem.

Pour assurer le financement de leurs missions, ils constituèrent, à travers toute l'Europe chrétienne, et à partir de dons fonciers, un réseau de monastères appelés « commanderies ».

L'Ordre devint ainsi un interlocuteur financier privilégié des puissances de l'époque, le menant même à effectuer des transactions sans but lucratif avec certains rois ou à avoir la garde de trésors royaux.

L'ordre, qui avait survécu à la perte de la Terre sainte en 1291, fut dissout par Clément V, le 22 mars 1312 à la suite d'un procès pour hérésie.

http://templars.wordpress.com/2007/11/08/

Vatican proves Maltese author correct

November 8, 2007 · 2 Comments



The recent discovery by Barbara Frale that in 1308 Pope Clement V secretly absolved the last Templar Grand Master Jacques de Molay, and the rest of the leadership of the Knights Templar, from charges brought against them by the Medieval Inquisition was barely reported in Malta but it proved the theory expounded in 2006 by Maltese writer George Gregory Buttigieg as correct.

In his Of Craft And Honour And A Templar's Chronicles, Dr Buttigieg then seemed to be going against the grain of popular opinion. His theory maintained clearly and loudly the Templar's innocence with regard to the accusation of heresy and rejection of Christ. His book appeared close after the "Da Vinci" wave. Dan Brown had taken the opposite view, namely that the Templars were keepers of dangerous knowledge on the divinity and humanity of Christ who was supposed to have fathered children by Mary Magdalene. According to Mr Brown this was the real reason why the Templars were arrested and destroyed in 1307.

"Wrong!" seemed to shout Dr Buttigieg who in his Of Craft And Honour, published by Miller Publications, maintains that the Templars were destroyed by the King of France who arm-twisted Pope Clement V into suppressing the Order on a trumped up charge of heresy.

Before these two books were published, a centuries-old historical controversy had raged about whether the Templars were truly heretic or not. Dr Buttigieg too was inspired by this story and painstakingly researched the 1307 - 1312 period of the Templars' destruction.

Prof. Frale's discovery once again puts the spotlight on the Chinon Parchment, a historical document first published by Étienne Baluze during the 1600s, in Vitae Paparum Avenionensis (Lives Of The Popes Of Avignon). The parchment is dated Chinon, 1308, August 17 - 20 and the Vatican keeps an authentic copy with reference number Archivum Arcis Armarium D218, the original having the number D217.

Detailing the trials of the Templars - Processus Contra Templarios, the Chinon document contains the record of the papal hearing of the Templars' leaders, namely Grand Master Jacques de Molay, Geoffroy de Charney, Preceptor of Normandy, Hugo de Perraud, Preceptor of France, Geoffroy de Gonneville, Preceptor of Aquitania and Potou, and Raymbaud de Caron, Preceptor of Outremer. This publication of the minutes of the hearing, which took place in August 1308, had been suppressed by the French king, as the records clearly reveal that Clement V absolved the Grand Master and the other four of high charges of heresy. Prior to this discovery, this historically-unique parchment had only been suspected of existing, being referred to in a letter, itself preserved in the French Chancery.

The Chinon parchment vindicates Dr Buttigieg's expressed views on the Templars for the document does reveal papal absolution from heresy for the Grand Master of the Order and the chief administrators, whose trials have now been made available to and one all with the publication of the Chinon parchment.

Dr Buttigieg admits that his Of Craft And Honour, although published after Mr Brown's Code, was written before he even heard of Mr Brown. While Mr Brown wrote an excellent fiction book, one must learn facts from academia in order to form opinions based on the truth, not from bestsellers.

Available academic sources had already made it substantially clear that the Pope was neither a prime mover in the Templar arrests nor was he particularly happy that the members of a monastic military order, under his direct responsibility, had been arrested by the French king. Clement's repeated attempts to stop the legal process of interrogation and transfer it to ecclesiastical hands, where it belonged, are a clear indication.

There were also historical reasons why the French king would benefit from the Templars' destruction, including the great amount of money he owed them, the properties he tried to inherit after their dissolution, his dream of being a great leader - Rex Bellator - of the unified and massed orders of military monkhood and to lead them into Crusade - a dream fired by the Catalan mystic Ramon Lull.

Professional historian and world-acclaimed Templar expert Malcolm Barber, of Reading University, made distinctive reference to this point of head-on collision between the two books and what they implied when he evaluated Of Craft And Honour. Prof. Barber refers to Dr Buttigieg's Templars as a different breed altogether from the Templars in The Da Vinci Code. He points out that Dr Buttigieg speaks of Templars with human and individual faults and weaknesses in contrast to Mr Brown's keepers of a secret doctrine threatening the Catholic Church.

The difference is irreproachable and has deep philosophical, religious and metaphysical implications. For Dr Buttigieg, Pope Clement V was constrained by the French king in helping him dissolve the Order of the Temple whereas for Mr Brown destruction came from the Vatican to silence dangerous knowledge and the French king played along.

Dr Buttigieg reminds us that the French king had even manoeuvred the very election of Bertrand de Got to the papal throne as Pope Clement V, using his many transmontane cardinals. In 1307-1312, it was time to repay that debt. Dr Buttigieg felt so strong about this point that he commissioned Maltese graphic designer James Sciberras to paint the chessboard picture adorning the front cover of Of Craft And Honour And A Templar's Chronicles, clearly showing the papal tiara on the same side as the French king but behind, also flanked by the devil Asmodeus and all three facing the Templars with the good shepherd on their side. Incidentally, the black and white floor refers to chessboard mediaeval politics as well as the standard floor of the masonic lodge.

Dr Buttigieg is a Knight Hospitaller of rank and has been decorated with the Order's prestigious Commander's Cross. He is also the Republic of Malta's Ambassador to the Sovereign Military Order of

Malta (SMOM) and a Councillor to the Holy See. He is well known and respected at the Order's Rome seat of government. Could his attitude be attributed to that of an apologist for the Catholic Church?

Dr Buttigieg denies any hidden agendas in his books, and mentions the fact that he portrays Pope Clement V as a figure not particularly worthy of the seat of Peter, as an example. The arguments which follow his stance, which does oppose modern and fanciful concepts about Christ, are derived through logical reasoning if one accepts that there was no wholesale rejection of the Faith by the Templars and based on history, refusing to accept anything beyond that. In all fairness, he does not take sides but in the chapter entitled A Knight Hospitaller's Comments About The Knight Templars he does let rip about these airy fairy theories and their implications. His concepts and views are laid open there. It is evident that there is no hidden agenda.

by Carmel Bonello

http://templars.wordpress.com/category/vatican/

Tracking Down the Tale of the Knights Templar

November 1, 2007 · 1 Comment



The story has it all: Vatican intrigue, corruption, medieval castles, secret knights, papal enquiries, and royal conspiracies.

But it is not fiction.

More than 5 meters of recovered parchments reveal the actual account of one of the most important trials of the Middle Ages: The Processus Contra Templarios (Latin for "Trial Against the Templars").

The Knights Templar was a powerful and secretive medieval order originally formed to protect Christian pilgrims on their way to Jerusalem. The order was dissolved following charges of heresy in 1314.

This book reveals the order's innocence.

The parchment is the transcript of the hearings that took place at Chinon, France in August 1308. It chronicles the accusations of heresy, the Templars' defense and the Pope's absolution of the order.

Since the Knights Templar was accused some seven centuries ago, the order has entered the realm of legend. Most recently the best-selling book, The DaVinci Code, speculated on the order's actual, secret purpose.

Now, in an effort to restore the Templars’ reputation, the Vatican is selling 799 copies of the Processus Contra Templarios at 5,900 euros ($8,377) apiece.

The reproduction comes in a soft leather case, complete with a faithful replica of the original papal wax seals. Printed on a special synthetic parchment, it also contains translations into English and Italian, and scholarly commentary.

Barbara Frale, the 37-year-old Vatican archives official who rediscovered the Chinon parchment after more than 10 years of research in the Vatican Secret Archives, spoke with Discovery News about her find and about the medieval, crusading order.

Rossella Lorenzi, Discovery News: What’s it like working at the Vatican’s secret archives?

Barbara Frale: It’s such an incredible adventure. The archives are an endless labyrinth of historical treasures. The lives of so many Popes fill some 80 kilometers of shelves underground, beneath the Vatican. There are millions of original documents, you almost feel dizzy there.

It’s really detective work, and it begins right from the huge Index Room, which contains some 3,800 books.

Finding the right document is not easy at all. Also, you need years of study, a specialization in paleography, and several years of work experience to decode the ancient writings.

RL: What is your main area of study?

BF: I’ve been studying the history of the Knights Templar since 1995. At the Vatican Archives, I came across some big paper registers written when the papal court was in Avignon, France (1309-1378). I noticed that a bulk of documents which belonged to Pope Benedict XII actually contained some papers dating back to the reign of a former Pope, Clement V.

The document featured a piece of the trial of the Templars, namely the only enquiry which had been held by the pontiff, himself, at Poitiers, in the summer of 1308. There also was a “Rubrice,” a summary of notes written on some cheap paper.

These annotations turned to be a historical treasure far more than the refined and expensive parchments. There I could find the real thoughts of the Pope. My fascination with the Templars could only increase at this point. I had to dig deeper.

RL: So, how did you discover the Chinon parchment?

BF: In 2001 I found a list of provincial enquires that Clement V ordered to be held by diocesan bishops. An enquiry appeared to be a hearing held by Bérenger Frédol, one of the best canonist of his time and the Pope’s nephew. It appeared very strange to me that such a man would be sent to the country, to hold one of the ordinary diocesan hearings.

I was right: the enquiry was indeed the Chinon hearing. When I saw that original parchment with the seals of the three cardinals appointed by Clement V to judge the Templar General Staff in his name, I could not believe my eyes. It was the document so many historians had been searching for.

RL: What these documents from the Vatican Archives reveal that wasn’t known before?

BF: Since the trial of the Templars ended with the destruction of the order, with the Grand Master Jacques De Molay burning at the stake in 1314, it was believed that Pope Clement V agreed on the heresy charges moved by the King of France, Philip IV “The Fair.”

On the contrary, the Chinon parchment and the Rubrice show that Clement V wanted the Templar order to be saved. He wanted to reform and restore it to its original strength. Indeed, the Knights received the papal absolution from all charges of heresy.

RL: How did it happen that the Templars were imprisoned?

BF: It was a very dramatic event: on Friday 13, October 1307 the French soldiers broke into all templar preceptories and imprisoned the monks. It was a heavy abuse of power as the Templars were a religious order completely independent from royal authority.

The truth is that the King of France, who badly needed money, wanted to seize the Templars' wealth. The order amassed fortunes through property and banking but declined after the Muslim reconquest of the Holy Land.

RL. What were some of the charges against them?

BF: The accusation of heresy focused on them denying Christ, spitting on the cross, and giving 'three obscene kisses' on the low spine, the navel and the mouth.

RL Were these charges true?

BF No. In reality, this was an initiation ceremony. It was performed to show the new knights the humiliation they could suffer if they fell into the hands of the Saracens. The hearings made Pope Clement conclude that the ritual was not blasphemous, although he did find the Templars guilty of lesser infractions of church law because of this ceremony.

RL: The Pope's absolution did not prevent the King of France from burning many Templar leaders at the stake and basically dissolving the order. Could you explain why Clement V did nothing to save the Templars?

BF: The risk for the Pope was a schism in the Church. So he decided to sacrifice the Templars. The order was already enjoying a bad reputation because of charges of heresy and sexual misconduct

RL: The Catholic Church has been asked by several supposed descendants of the Templars to offer apology for what happened 700 years ago. What do you think?

BF: A serious historian knows that medieval issues must remain confined to the Middle Ages. You cannot transfer such issues, even if they are dramatic, to present time.

There has been a lot of talking about the Templars. So many books have taken inspirations only from legends, obscure traditions, supposed secret rituals and lost treasures. This has nothing to do with the historical documents.

RL: Your discovery is going to rewrite the history of the Templar order. Have you received a free copy of the Vatican book?

BF: No, but I am not missing it. After all, it is such a large book I would not know where to put it. The only place I can think of is a box under my bed, but I think it would not be the best company to sleep with.

in Discovery News

It should be said that the first Templar group to be officially taken on a tour of the Secret Archives of the Vatican and to be presented with copies of the Chinon Parchment was the OSMTHU, back in 2002 under the Mastership of Fr+ Fernando de Toro-Garland.

After the visit was made public, many other groups claimed to be present and tried to legitimate their "close ties with the Vatican" (which were non-existent) by saying it had actually happened to them! Well, it hadn't.

The fact that we were the first to be invited to take a look at the document was never used to legitimate or not our position. As Barbara Frale says, the parchment should not be taken out of its context, which is the middle ages. It does nothing to legitimate our Order or any other Order for that matter (look at this piece of news). And we never claimed that it would.

But it's nice to remember that in the serious academic world, where history is history, we were considered back in 2002 worthy enough to be invited to look at it closely. And we have the photos.



Photo taken during the visit. From left to right the late F+ Horacio Amadeo Della Torre, by then Preceptor of the Order, Prior of Argentina and member of the Magisterial Coucil; F+ Rosario Tomarchio (hidden behind F+ Horacio), Bailiff of Catania; Father Sergio Pagano, Prefect of the Vatican Secret Archive; F+ Fernando de Toro-Garland, by then Master of the Order; Barbara Frale; Fr+ Antonio Paris, by then Priori of Italy and Seneschal of the Order, member of the Magisterial Council (today Master of the Order) and F+ Jose Antonio Cabrera Diaz, by then Prior of Spain (now Treasurer of the Order and member of the Magisterial Council). Other Templars were present, including Fr+ William McCallum, Australian member of the Magisterial Council, but not pictured here.

As you can see it wasn't a group of tourists that visited a library, it was the true elite of the OSMTHU that has been governing the Order for many years. I still can't forgive myself for not having been there!
